

2021 **Rapport**
Décembre



**Délégations minières à Gafsa :
la vulnérabilité économique et
sociale entrave le droit à une vie décente**

Rihab Mabrouki

The September Issue available in **English** inside

1119
Protestations

18
Suicides et
tentatives
de suicide

1541
Migrant(te)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

Bilan des mouvements de protestation pour le mois de Décembre 2021



Une autre année passe sans que les Tunisiens n'aient des réponses claires en retour à leurs revendications fondamentales brandies il y a 11 ans, dont les plus importantes ont été la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, la réalisation d'un développement équitable, la justice sociale et la réduction de la précarité et de la corruption.

Cette année a porté tous les indicateurs d'une crise globale et a ouvert la porte à une autre année de crise à moins qu'elle ne soit rattrapée en établissant des programmes de réforme clairs dans divers domaines, en coupant avec l'ambiguïté et la mauvaise gestion de la crise politique, économique et sociale et en répondant aux demandes des Tunisiens.

1119 mouvements contestataires ont été relevés au cours du mois de Décembre, fin de l'année 2021, ce qui confirme que cette année a été exceptionnelle par l'ampleur de la dégradation économique, sociale et politique.

Sur la base de l'échantillon de veille de l'Observatoire Social Tunisien composé des médias écrits, audio, visuels et électroniques, ainsi que des sites des réseaux sociaux, 1 2025 mouvements de protestation ont été enregistrés tout au long de l'année 2021. La plupart d'entre elles ont été de nature anarchique, c'est-à-dire tendant vers la violence ou perturbant les activités des citoyens et des administrations.



Cette récolte a dépassé le taux annuel de mouvement contestataire des six dernières années (8562 taux annuel de mouvement contestataire depuis 2015. Cette dernière, 2015, a été une année importante que nous avons adoptée comme indicateur comme premières années après l'organisation des premières élections générales fin 2014 et sortie de la phase constitutionnelle vers des institutions permanentes de gouvernance) de 40%.

Cette augmentation s'explique à trois niveaux : politique, économique et social.



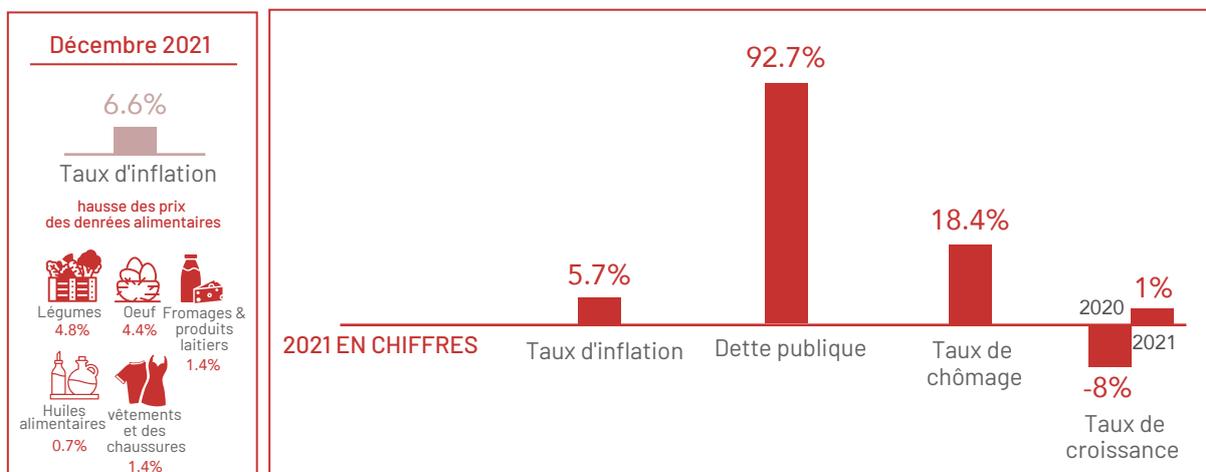


La Tunisie - qui par nature souffre depuis neuf ans d'une crise économique au cours de laquelle le bilan s'est aggravé, le budget de développement s'est effondré, le déficit commercial s'est aggravé, la valeur du dinar s'est détériorée et le volume de l'endettement a augmenté - n'a pas encore échappé aux répercussions de la pandémie de Covid qui a affecté l'économie mondiale depuis son apparition fin 2019 en Chine et conduit l'économie nationale à plonger dans un état de stagnation sans précédent, pour terminer l'année 2020 avec un taux de croissance négatif de 8% .

La situation ne s'est pas améliorée au cours de l'année 2021 de sorte que le taux de croissance est resté inférieur à 1%, pourcentage qui ne peut créer de richesse ni fournir d'emplois, ni préserver les opportunités d'emploi disponibles, de sorte que le taux de chômage a connu une augmentation significative tout au long de 2021 pour atteindre les 18,4 % à la fin de l'année.

La dette publique a atteint 92,7 % du produit intérieur brut. Tous ces indicateurs économiques négatifs sont dus à l'absence d'une vision claire de la gestion de la crise, à l'absence d'un plan de sauvetage économique et d'un plan de sauvetage des petites et moyennes entreprises dans le but de préserver les emplois et d'aider les entreprises à surmonter la crise.

Les autorités n'ont pas non plus réussi à freiner l'inflation des prix jusqu'à ce que l'année 2021 se termine avec un taux d'inflation de 5,7% et 6,6% durant le seul mois de Décembre, sachant que l'Institut national de statistiques a indiqué dans ses derniers rapports publiés en Décembre que l'inflation a amorcé son chemin vers une augmentation continue depuis octobre 2021. Cela est dû à la hausse des prix des denrées alimentaires (légumes 4,8 %, œufs 4,4 %, fromages et produits laitiers 1,4 % et huiles alimentaires 0,7 %) et des prix des vêtements et des chaussures (1,4 %).



SOURCE : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Cette situation économique a eu des répercussions sociales depuis le début de l'année, avec le début de manifestations nocturnes de mineurs et d'adolescents dans les ceintures marginales de la capitale,

qui ont entraîné des affrontements avec la police et l'arrestation d'environ deux mille personnes, selon chiffres des organisations de défense des droits de l'homme telles que la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme et Human Rights Watch.

le cercle de ces répercussions s'est élargi à la pauvreté qui porte le nombre de Tunisiens touchant le seuil de pauvreté à près de 5 millions de Tunisiens, selon les estimations



d'experts économiques et au vu des nouveaux critères de calcul du taux de pauvreté, sachant que le gouvernement d'Elyes Fakhfekh avait annoncé en Avril 2020 que le nombre de pauvres était d'environ 3 millions de Tunisiens, en comptant les titulaires de pensions inférieures au Smic. Avec la dégradation du pouvoir d'achat et les pertes d'emplois dues aux conséquences de la pandémie de Covid, le cycle de marginalisation et de précarité s'est amplifié.

La mendicité des différentes tranches d'âge a émergé dans les rues des villes, ainsi que l'augmentation du nombre de chercheurs parmi les déchets pour rechercher des contenants en plastique à vendre aux magasins de recyclage pour une somme modique ne dépassant pas 700 millimes par kg de bouteilles, 1900 millimes par kg de canettes de et 500 millimes par bouteille en verre.



SOURCE : INTERNATIONAL ALERT

Parmi ces fouilleurs se trouvent des familles entières et cette scène est la preuve de la grave détérioration des conditions de vie que connaissent de nombreux Tunisiens. Dès lors, le ramassage des ordures est devenu un projet familial. L'organisation International Alert, qui soutient l'association "Berbacha" à cité Ettadhamen, estime à 8000 le nombre de fouilleurs de poubelle, ou "Barbacha", comme on les appelle, à 8 000 Tunisiens.

Malgré cela, le ministère des Affaires Sociales n'a pas mis à jour les indicateurs et critères retenus pour le calcul du taux de pauvreté.

Avec l'augmentation de la taille de la communauté « du bas » et l'élargissement du cercle des marginalisés auxquelles il est difficile d'accéder uniquement aux services de base tels que la santé



et l'éducation, ce qui explique le nombre considérable de victimes de la pandémie de Corona, qui a dépassé 25 mille tunisiens.

Le pouvoir, le gouvernement d'El-Mechichi et les partis qui le soutiennent, ont fait preuve de mauvaise gestion de la crise du Covid, que ce soit en termes d'adoption de mesures préventives appropriées en temps opportun ou en termes de fourniture de soins de santé et d'introduction du vaccin. Cette mauvaise gestion s'est reflétée sur le nombre important des personnes infectées et du nombre de morts par ce virus en plus des répercussions économiques de la situation épidémiologique.

Cette détérioration de la situation économique, sociale et sanitaire a ouvert la voie au président pour activer l'article 80 le 25 juillet 2021, et ce à la suite d'une vague de mouvements de protestation rejetant la situation dans laquelle était l'institution législative et l'état de dérèglement que connaît le pays.

Politiquement



La situation politique a été exceptionnelle tout au long de 2021. L'institution parlementaire que les choix sanctionnaires des électeurs, a produit l'archipel de ses blocs, s'est transformée en une institution dysfonctionnelle et productrice de violence après que la violence matérielle et morale est apparue sous son dôme.

De plus, cette institution n'a pas eu de réponses claires aux revendications des Tunisiens, d'autant plus qu'elle s'est transformée en un espace dans lequel se réfugient des auteurs de violences et de harcèlement, des fraudeurs fiscaux, des contrebandiers et des protégés par l'immunité parlementaire.

D'autre part, la rue a tremblé à chaque fois devant le bâtiment du parlement en raison des protestations sociales en cours menées par les demandeurs des droits économiques et sociaux, venant de toutes les régions, sans aucune interaction significative.

Tout au long de l'année 2021, la distanciation a été le maître du rapport entre le Parlement et la rue, une institution obsédée par l'intérêt partisan avant l'intérêt des citoyens. De là sont venues les mesures du 25 juillet 2021, pour geler les activités du Parlement et lever l'immunité des députés, mais ces mesures ne sont vite devenues qu'une nouvelle station politique qui déçoit les espoirs et les attentes de beaucoup qui aspiraient enfin à une opportunité d'emploi et à un droit équitable d'accès au traitement, à la nourriture, à l'eau ou à un autre des droits fondamentaux qui ne peuvent pas attendre.



Avant le 25 juillet, le Tunisien considérait la situation générale du pays comme n'étant pas une véritable transition démocratique tant qu'il s'agissait d'une structure politique creuse sans ombre économique ou sociale.

Le citoyen a estimé qu'il n'était pas le véritable centre de la scène, considérant que ses préoccupations et ses besoins étaient relégués au second plan pendant un certain temps. C'est arrivé pendant dix ans.

Le résultat a été un vote punitif contre le soi-disant "Système" en 2019 et l'élection d'un nouveau "Système" pariant sur des "indépendants incorruptibles" mené par l'élection de Kais Saïd à la présidence. Avec l'annonce par le Président des mesures le 25 juillet dernier, le plafond de l'espoir et des attentes est de nouveau remonté pour le tunisien, mais le mauvais diagnostic de la situation et la mauvaise gestion du dossier social sont à leur tour le lot du Président Saïd et son gouvernement.

La vision de la résolution de la crise économique et sociale n'était pas claire et le plan (le programme) pour traiter des dossiers importants tels que la mise en application des accords signés avec la coordination historique des mouvements sociaux, comme la coordination des travailleurs de chantiers urbains, ont été absents.

Au contraire, Saïd et son gouvernement sont passés à la force et à une solution sécuritaire face au droit à un environnement sain dans la région d'Agureb, à la crise de la déchèterie d'El Gonna et au droit au travail pour les chômeurs de longue date.

Ainsi se poursuit la même situation que vit le Tunisien depuis 11 ans, où l'erreur de diagnostic persiste et les mêmes choix économiques ratés qui ont abouti à la marginalisation sociale et à l'absence du citoyen comme valeur ajoutée dans tout nouveau processus de construction se poursuivent.

Par conséquent, les mêmes déclencheurs qui avaient auparavant poussé la protestation sociale à l'escalade et à l'explosion demeurent.



La déception et la frustration signifient nécessairement aller vers des solutions alternatives telles que la protestation, le suicide et la tentative de suicide et la migration non-règlementaire.

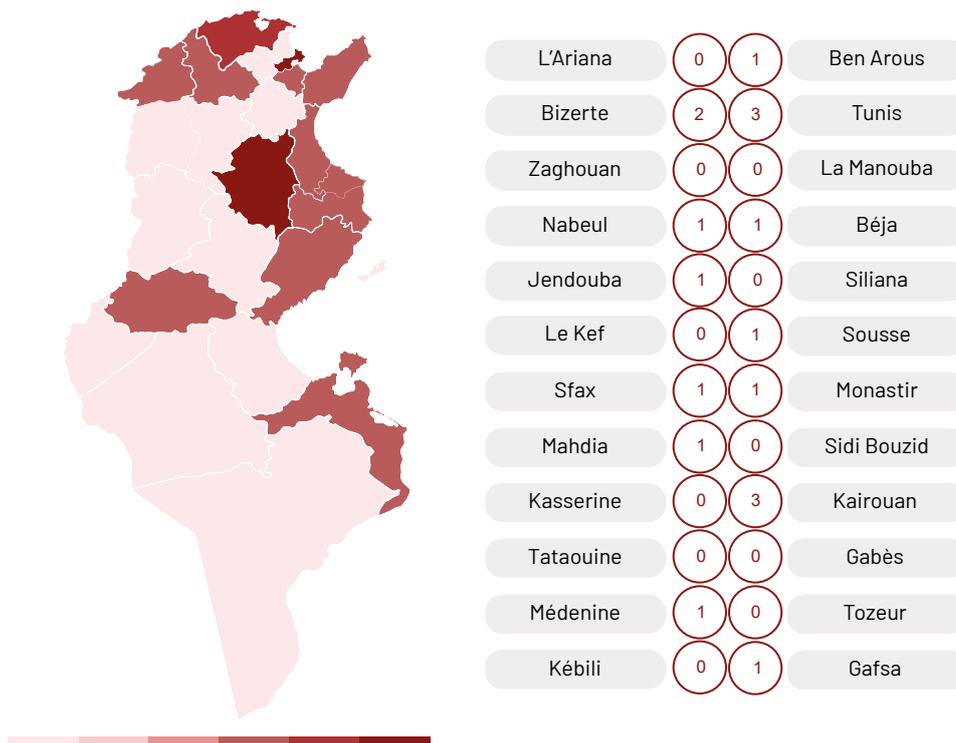
L'obsession de la déception a poussé plus de 15 000 Tunisiens, dont environ 3 000 femmes et enfants, à migrer de manière

non-règlementaire et à atteindre les côtes italiennes au cours de l'année 2021. Environ 10 388 d'entre eux sont partis après le 25 juillet, soit environ 66 %.

18 cas de suicide et de tentative de suicide ont été relevés tout au long du mois de Décembre 2021, répartis comme suit :

3 actes de suicide et de tentative de suicide dans le gouvernorat de Tunis et à Kairouan, deux cas de suicide et de tentative de suicide à Bizerte et un suicide ou tentative de suicide à Ben Arous, Beja, Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, Gafsa, Nabeul, Jendouba et Médenine. Les femmes ont représenté 22% du total des victimes.

18 cas de suicide et de tentative de suicide Décembre

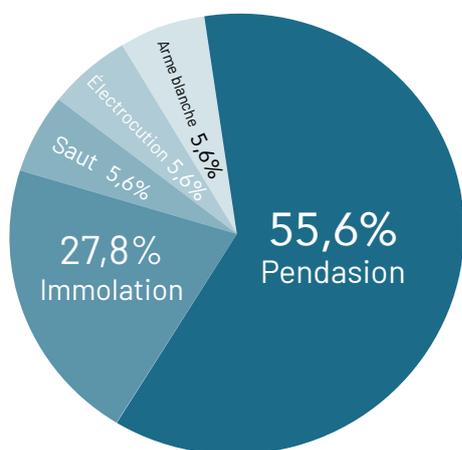
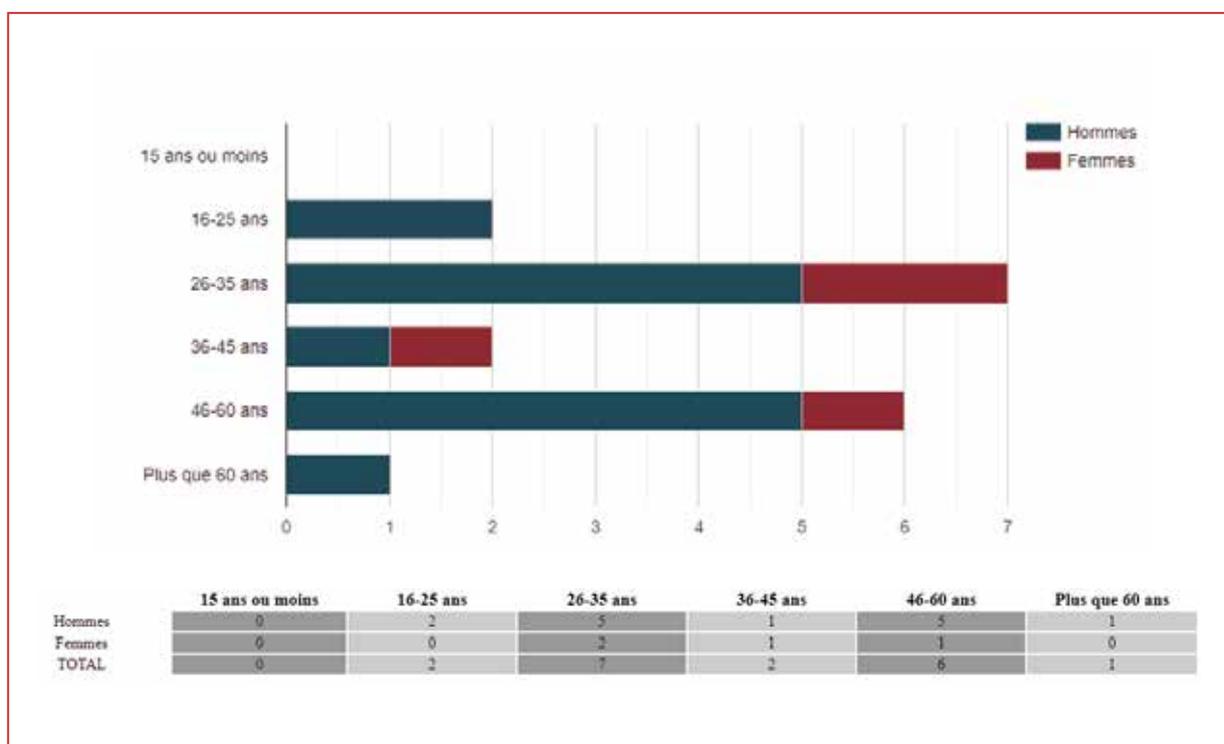


Alors que la tranche d'âge des 26-35 ans a représenté environ 38,8% des victimes des cas observés (7 victimes). Le suicide par pendaison était la forme de suicide la plus observée, avec un taux de 55,6 %, suivi du suicide par immolation avec un taux de 27,8 %, le saut ou précipitation à hauteur de 5,6 %, suivi de l'électrocution avec un taux de 5,6 %, l'usage d'arme blanche à hauteur de 5,6 %.



Victimes de suicide et tentatives de suicide selon le sexe. Décembre.

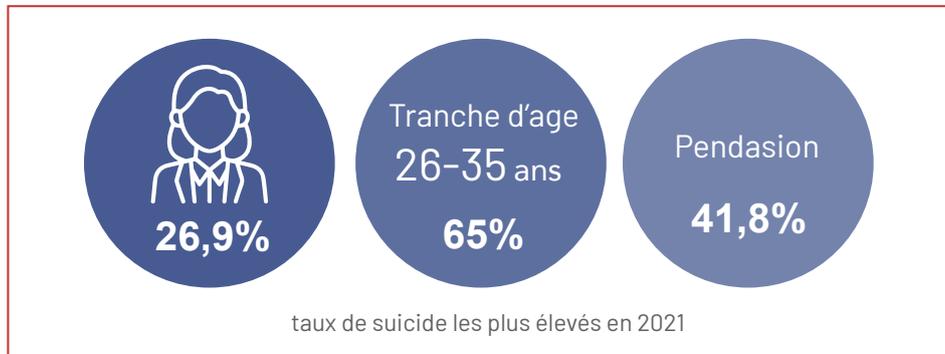
Chacune de ces formes reste la violence contre soi-même et une étape dans l'automutilation et le suicide. A noter que 182 cas et tentatives de suicide ont été enregistrés, inégalement répartis entre les régions, dépassant la vingtaine de cas dans le gouvernorat de Tunis et Kairouan, dépassant la dizaine de cas dans chacun des gouvernorats de Sidi Bouzid, Monastir, Sousse et Nabeul et étaient inférieurs à 10 variablement dans le reste des régions.



Taux de suicide en décembre

Les femmes ont représenté 26,9 % du total des victimes tout au long de l'année 2021, le groupe d'âge 26-35 ans ont représenté environ 65 % du total des victimes. Le suicide par pendaison a été la forme la plus répandue à laquelle les victimes avaient recours avec un pourcentage de 41,8 % en 2021 dans une insistance claire sur la mort, suivi du suicide par immolation avec un taux de 29,7 %.

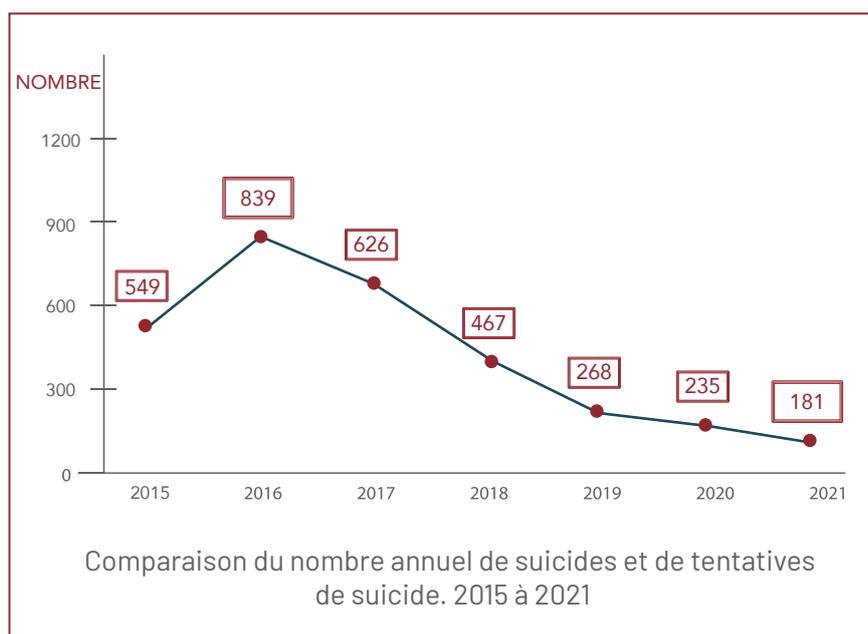
L'année 2021 a donc été une autre année de misère et d'oppression sociale, qui s'est transformée en réactions violentes dans le comportement des individus et des groupes et en un langage de communication entre les jeunes des quartiers. Les cas de violence se sont multipliés et ont varié, allant jusqu'à l'usage d'arme blanche à l'intérieur l'enceinte de l'école, l'agression d'un enseignant et conduisant à la rupture des relations sociales au sein du système éducatif.



La nouvelle année s'ouvre à des scénarios similaires aux années précédentes en termes de continuité des tensions sociales, de retour des mouvements sociaux dans la rue et des sit-in afin d'activer les accords précédemment signés. Le président Saïd a montré une quasi-désagrégation des accords signés antérieurement, des lois antérieures et des engagements antérieurs de l'État sous prétexte que "d'autres les ont mis en place" dans une claire personnalisation de l'État et dans une atteinte à sa continuité.

L'inflation continue des prix des denrées alimentaires et des vêtements expose un large éventail de Tunisiens à leur privation des droits fondamentaux, notamment à la faim et à la malnutrition.

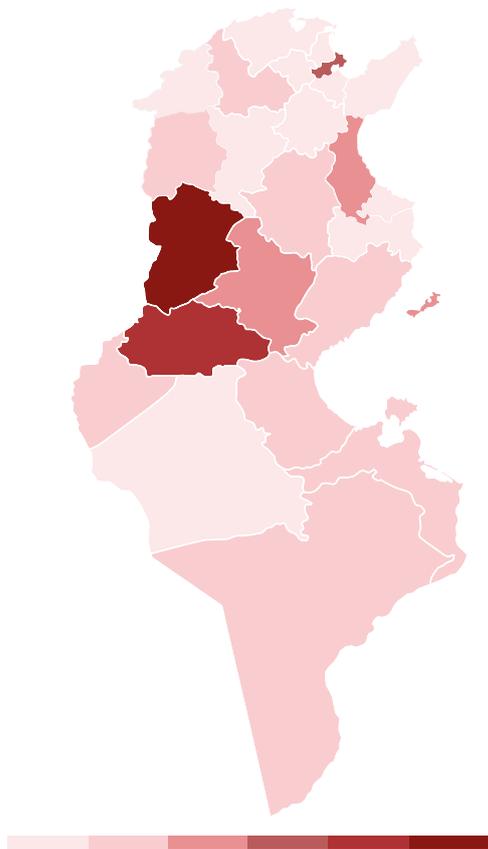
L'instabilité du gouvernement a contribué à aggraver encore la situation. Depuis 2020, la Kasba a connu trois gouvernements qui avaient en commun l'absence de plan, de programme, de vision claire, de stratégie et de diagnostic nécessaires pour faire face à la situation.



Le bilan de Décembre 2021



A la fin de l'année (les derniers mois) la carte des mouvements de protestation n'a pas changé, le Centre-Ouest (les gouvernorats de Kasserine, Sidi Bouzid et Kairouan) ont toujours été au premier rang des régions les plus concernées par les protestations avec 393 mouvements sur un total de 1 119 mouvements de protestation enregistrés tout au long du mois de Décembre 2021. Suivie par la région du Sud-Ouest (les gouvernorats de Gafsa et de Tozeur) avec 242 mouvements de contestation, puis la région du Nord-Est (les gouvernorats du Grand Tunis, Zaghouan, Nabeul et Bizerte) avec 176 mouvements de protestation, puis la région du Sud-Est (les gouvernorats de Tataouine, Gabès et Médenine) avec 117 mouvements de contestation, suivi de la région du Nord-Ouest (gouvernorats de Jendouba, El Kef, Siliana et Beja).

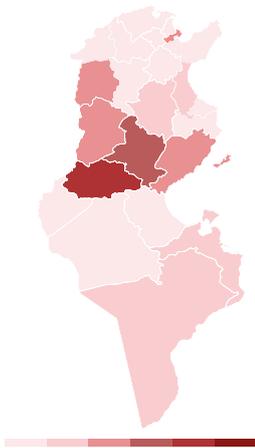


1119 Mouvements

Nord-Ouest	66	176	Nord-Est
Centre-Ouest	393	125	Centre-Est
Sud-Ouest	242	117	Sud-Est

L'Ariana	1	2	Ben Arous
Bizerte	2	154	Tunis
Zaghouan	2	3	La Manouba
Nabeul	12	15	Béja
Jendouba	13	5	Siliana
Le Kef	33	81	Sousse
Sfax	40	4	Monastir
Mahdia	0	102	Sidi Bouzid
Kasserine	241	50	Kairouan
Tataouine	41	40	Gabès
Médenine	36	34	Tozeur
Kébili	0	208	Gafsa

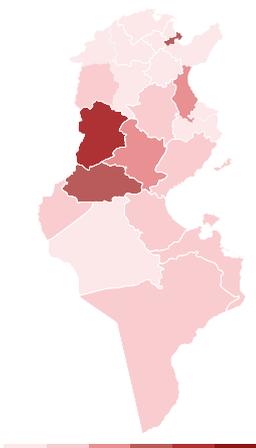
Le nombre de manifestations anarchiques a atteint 955 mouvements de protestation, soit environ 80 % du total des manifestations relevées. La tendance envers l'anarchique dans les manifestations tout au long de l'année 2021 peut s'expliquer par la manière dont l'autorité interagit avec les manifestations, car les autorités centrales et régionales négligent et épuisent le mouvement social par son indifférence et par conséquent le manifestant a fait évoluer sa stratégie de contestation en adoptant des mécanismes avec lesquels l'autorité interagit, comme le blocage de la route et la fermeture des institutions.



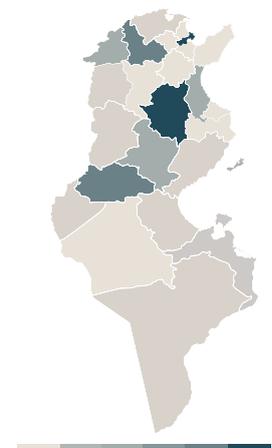
L'Ariana	1	2	Ben Arous	L'Ariana	0	0	Ben Arous
Bizerte	0	58	Tunis	Bizerte	2	96	Tunis
Zaghuan	0	3	La Manouba	Zaghuan	2	0	La Manouba
Nabeul	2	10	Béja	Nabeul	10	5	Béja
Jendouba	9	2	Siliana	Jendouba	4	3	Siliana
Le Kef	33	15	Sousse	Le Kef	0	66	Sousse
Sfax	39	0	Monastir	Sfax	1	4	Monastir
Mahdia	0	63	Sidi Bouzid	Mahdia	0	39	Sidi Bouzid
Kasserine	38	20	Kairouan	Kasserine	203	30	Kairouan
Tataouine	9	1	Gabès	Tataouine	32	39	Gabès
Médenine	4	2	Tozeur	Médenine	32	32	Tozeur
Kébili	0	104	Gafsa	Kébili	0	104	Gafsa



Au niveau régional, les manifestations anarchiques dans le gouvernorat de Kasserine tout au long du mois de Décembre 2021 se sont élevées à 98 %, ce qui signifie que la plupart des manifestations ont tendu vers l'anarchique. Le pourcentage de manifestations anarchique à Gafsa a atteint 92 %, et le pourcentage a été supérieur à 82 % dans les gouvernorats de Tunis, Sidi Bouzid, Gabès, Sfax et Tataouine.



L'Ariana	0	0	Ben Arous	L'Ariana	1	2	Ben Arous
Bizerte	1	128	Tunis	Bizerte	1	26	Tunis
Zaghuan	0	1	La Manouba	Zaghuan	2	2	La Manouba
Nabeul	10	1	Béja	Nabeul	2	14	Béja
Jendouba	3	1	Siliana	Jendouba	10	4	Siliana
Le Kef	31	64	Sousse	Le Kef	2	17	Sousse
Sfax	33	0	Monastir	Sfax	7	4	Monastir
Mahdia	0	89	Sidi Bouzid	Mahdia	0	13	Sidi Bouzid
Kasserine	237	30	Kairouan	Kasserine	4	20	Kairouan
Tataouine	36	35	Gabès	Tataouine	5	5	Gabès
Médenine	31	31	Tozeur	Médenine	5	3	Tozeur
Kébili	0	193	Gafsa	Kébili	0	15	Gafsa



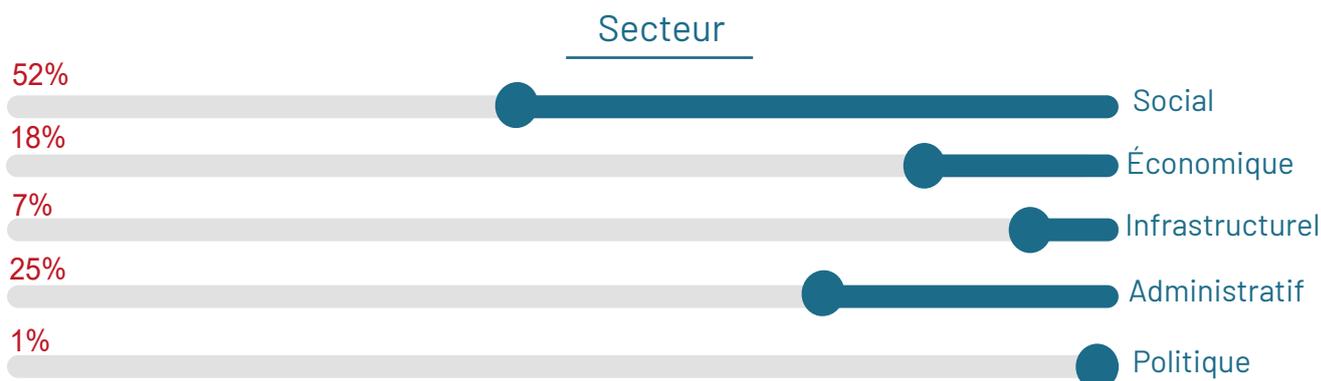
Ces régions de contestation sont situées en bas du classement national en termes d'indice de développement avec un taux ne dépassant pas les 0,44. L'indice de développement comprend les conditions de vie (y compris les infrastructures, les équipements de base, les services de santé et les services récréatifs), la situation sociale, le capital humain, la situation économique et le marché du travail, selon l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives.

Les Revendications et les formes de protestation



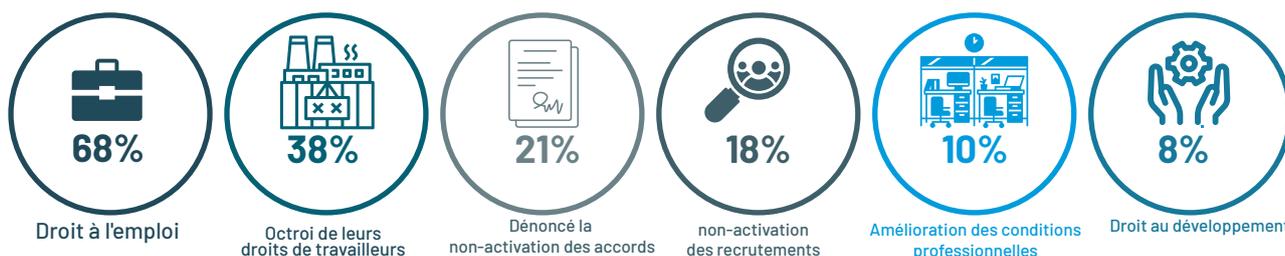
La plupart des manifestations du mois de Décembre 2021 ont pris la forme de sit-in, de grèves, de grèves de la faim et de fermetures de lieux professionnels.

Les revendications d'origine économique et sociale ont représenté 52 % du total des protestations relevées, suivies des protestations pour des revendications d'origine administrative, 25 % et des protestations pour des revendications d'origine infrastructurale 7 %.

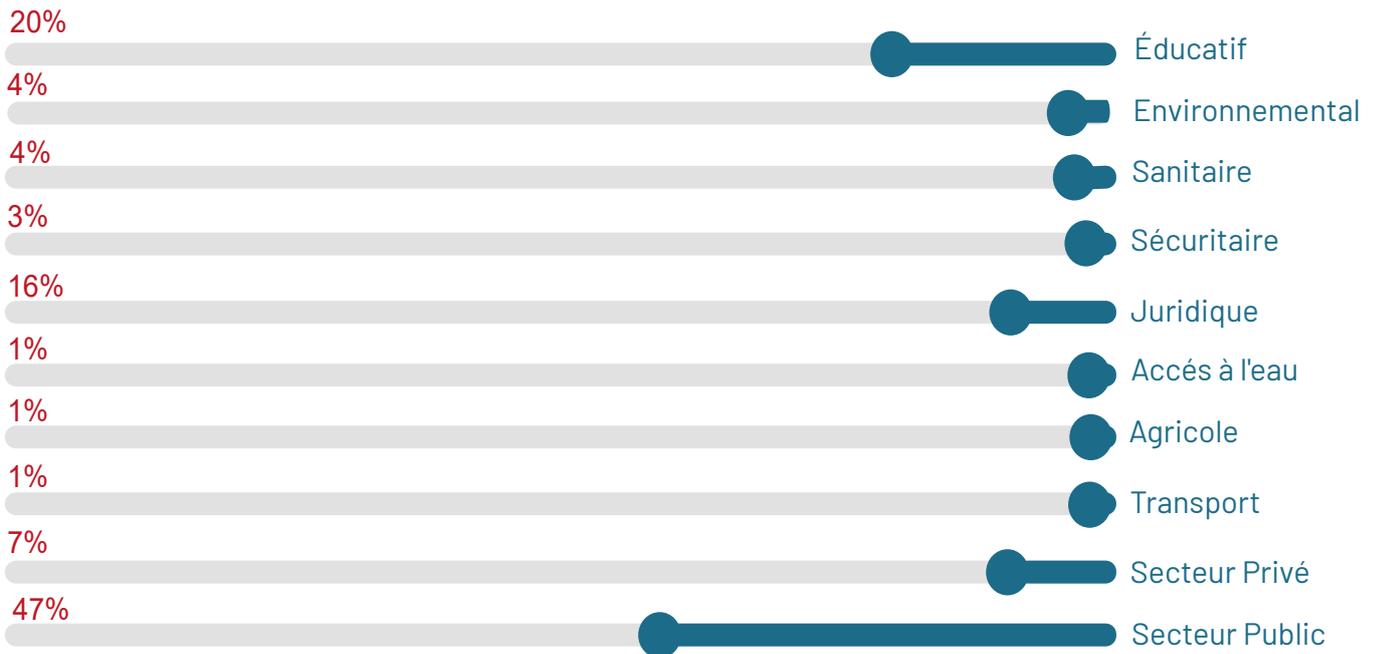


Les manifestants ont réclamé le droit à l'emploi (68%), l'octroi de leurs droits de travailleurs (38%), l'amélioration des conditions professionnelles (10%), le droit au développement (8%) et ont dénoncé la non-activation des accords (21%) et la non-activation des recrutements (18%).

Réclamations



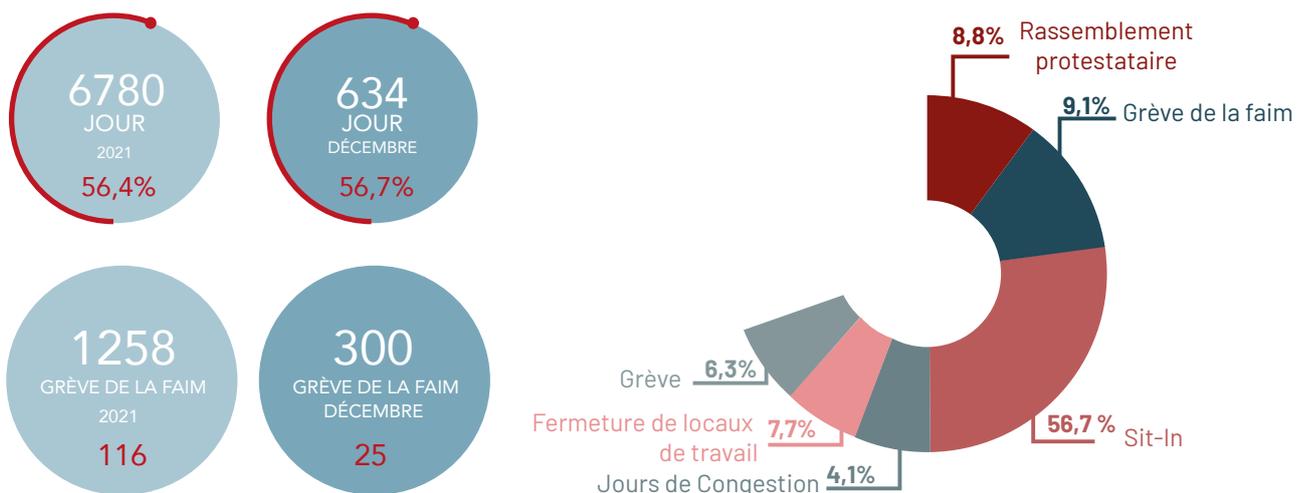
Typologie



47% des protestations ont été liées au secteur public, c'est-à-dire aux services des institutions de l'État.

Les chômeurs ont été les acteurs les plus importants de ces protestations (60 %), suivis des ouvriers (14 %), des employés et des habitants, puis des ouvriers urbains (2 %).

Les manifestants ont utilisé toutes les plateformes communicationnelles pour exprimer leurs revendications, que ce soit via les médias ou les réseaux sociaux, principalement Facebook et Tik Tok, ou en troublant les activités, en brûlant des roues en caoutchouc ou en lançant des appels de détresse et en bloquant les routes.



Les sièges des gouvernorats ont représenté les espaces de protestation les plus importants (17%), suivi des lieux de travail et des délégations (14%), des sièges administratifs et des rues (9%), des lieux publics (8%), des ministères (4%), de la place du gouvernement (4%), le palais présidentiel (3%) et des hôpitaux (1%).

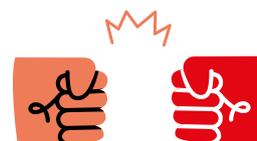
Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements

42 %	Chômeurs
25 %	Diplômés chômeur
8 %	Travailleurs
5 %	Employés
5 %	Habitants
4%	Enseignants
4 %	autres citoyens
3 %	Jeunes
2 %	Activistes
2%	Étudiants

Les espaces de protestation

18 %	Siège du Gouvernorat
17 %	Espaces de Travail
14 %	Sièges des Délégations
12 %	Sièges sociaux administratifs
9 %	Routes
8 %	Espaces Publics
8 %	Locaux de la CPG
6 %	Institutions éducatives
4 %	Sièges des ministères
4 %	La Kasba

Rapport sur la violence 2021



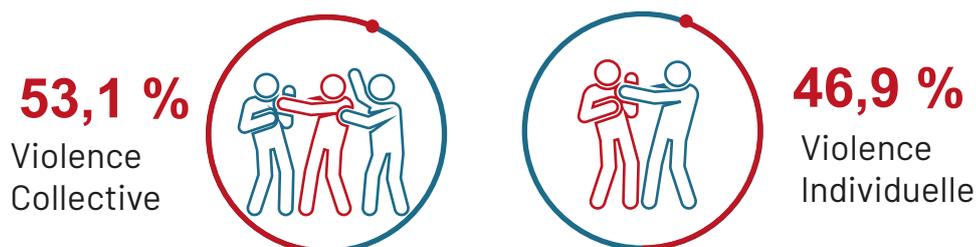
Les événements et les développements se sont accélérés en 2021 et leurs transformations et changements politiques, économiques, sociaux, psychologiques et sanitaires ont coïncidé avec une nette escalade du niveau de violence de toutes sortes et formes.

Tout au long des mois de l'année 2021, l'Observatoire Social Tunisien a mis en garde contre de la recrudescence du phénomène de la violence qui s'est propagée dans les sphères publiques et privées, dans les cadres officiels de l'État, dans l'espace numérique et à travers les réseaux sociaux. La violence avait tendance à chaque fois à s'intensifier, s'extrémiser, se brutaliser et à sortir du contrôle.

Dans de nombreux cas, les incidents violents enregistrés tout au long des mois de l'année 2021 ont coïncidé avec une crise de confiance générale, qui résultait principalement de la fluctuation dans la performance des autorités, d'une zone de laxisme et d'impunité ou de l'absence d'équité, soit elle avait un lien de causalité avec des étapes politiques, des comportements d'acteurs politiques, soit une situation sanitaire soit une nouveauté socio-économique.

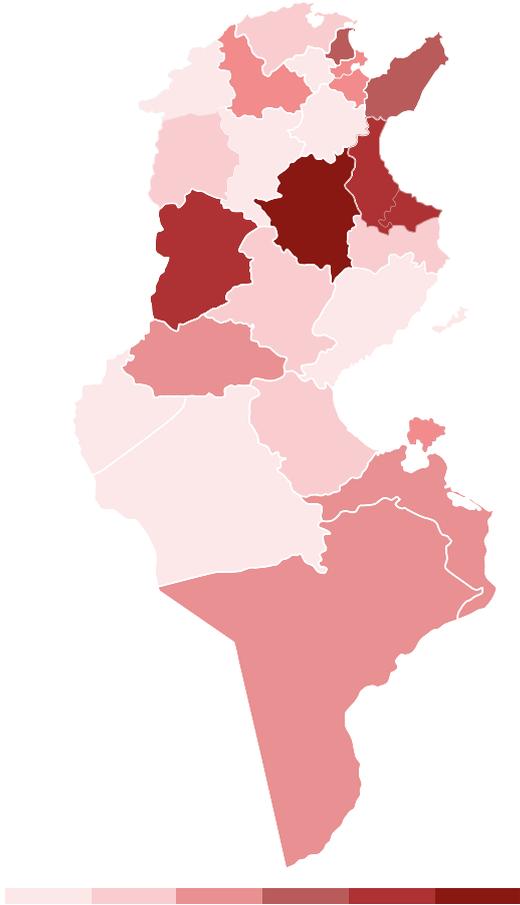
Tous ces facteurs combinés ont produit apparemment un état de violence que le sociologue Ibn Khaldoun a placé dans un contexte général qu'il appelait l'oppression sociale. Où il a considéré que la montée de la violence et sa transformation en phénomène de sociétal se forment sur fond de « ce qui résulte de l'oppression exercée par l'autorité sur l'individu, de l'inégalité des chances dans sa société et de l'impossibilité d'obtenir ses droits en tant que membre de cette société »

Le processus de veille quotidien de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien tout au long de l'année 2021 et les rapports mensuels qu'elle publie régulièrement, confirment que la violence a maintenu la même tendance à la hausse tout au long de l'année. Peu à peu, le comportement de la violence et ses événements se sont transformés en un outil de communication entre les différents groupes de la société, sous ses diverses formes, éducatives, symboliques, physiques, verbales et même étatiques, sont devenus l'un des outils de communication avec l'autre et avec l'État.



Taux de violence individuelle et collective en décembre

Taux de violence par gouvernorat en décembre



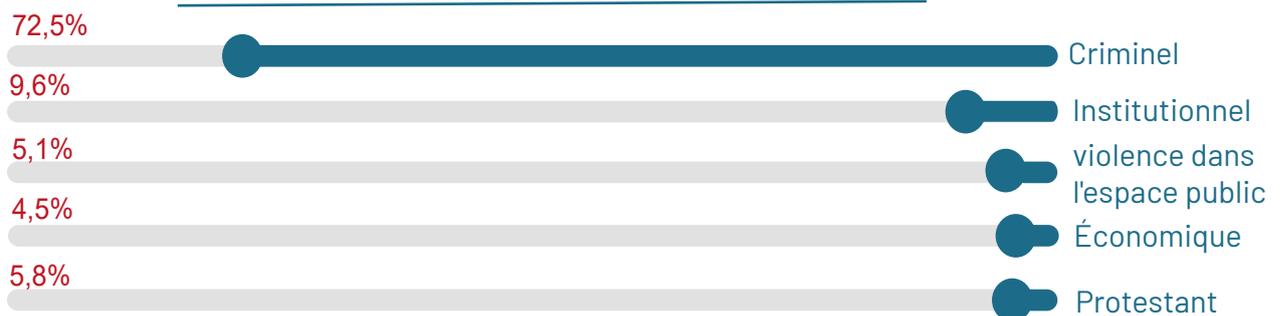
L'Ariana	5,6%	3,6%	Ben Arous
Bizerte	2,9%	16%	Tunis
Zaghouan	0,7%	2,7%	La Manouba
Nabeul	6,2%	1,5%	Béja
Jendouba	1,5%	1,5%	Siliana
Le Kef	3,1%	10,2%	Sousse
Sfax	4,2%	8,4%	Monastir
Mahdia	4,4%	4,7%	Sidi Bouzid
Kasserine	7,6%	7,5%	Kairouan
Tataouine	0,9%	0,5%	Gabès
Médenine	1,6%	0,5%	Tozeur
Kébili	0,9%	3,3%	Gafsa

La Violence d'état



Le sociologue allemand Max Weber considère que la violence est le moyen distinctif de l'État, tandis que la française Jacqueline Ross rejette cette perception parce qu'elle contredit ce qu'elle appelle l'État de droit, qui repose sur trois principes, à savoir la séparation des pouvoirs qui a permis la démocratie, l'idée de vérité qui vise à préserver la dignité humaine considérée au-dessus de toute considération et le principe de droit qui permet l'égalité et le respect des libertés individuelles et collectives sans intimidation ni terreur.

SECTEUR DE LA VIOLENCE EN DÉCEMBRE



En fait, l'année 2021 a été une année politique mouvementée par excellence, au cours de laquelle le conflit entre les forces politiques, les partis et les organisations s'est intensifié et le dialogue en a été absent. Le mois de Janvier a été témoin des manifestations généralisées et des opérations de pillage et de vol qui se sont étendues aux principaux quartiers de la capitale et se sont poursuivies presque chaque semaine tout au long des mois de février et mars.



المصدر : وزارة العدل

Les protestations ont été confrontées par l'autorité de l'époque avec des violences policières, des violations généralisées et une série d'arrestations, qui comprenaient, en grande partie des mineurs et des jeunes. La Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme a fixé leur nombre à environ 2 000 détenus, tandis que le ministère de la Justice a indiqué que leur nombre a été de l'ordre de 1 000 détenus, dont 141 mineurs.

L'Assemblée des représentants du peuple, à son tour, a été l'un des espaces les plus importants d'incubation de la violence verbale, symbolique, morale et même physique. Tout au long des sept premiers mois de l'année, les pratiques de violence, les comportements antagonistes et les étalages de pouvoir entre ses différentes composantes politiques n'ont manqué aucune de ses séances publiques ni des réunions du bureau de son conseil.

Simultanément, les tensions, les désaccords et les querelles ont été la base de l'interaction entre les trois autorités, la Présidence de la République, la Présidence de l'Assemblée des Représentants du Peuple et la Présidence du Gouvernement, jusqu'au 25 juillet 2021, date de l'annonce des mesures exceptionnelles et du début de la transition politique décidée par le président de la République, Kais Saïd.

C'est une situation générale derrière un état général de rupture de confiance à l'égard des institutions étatiques et un état général d'insatisfaction, de gronde et d'instabilité psychologique et sociale. Elle a également eu des répercussions évidentes sur la manière de faire face à la situation sanitaire exceptionnelle et à la propagation du Covid 19. Les Tunisiens ont été laissés plus de 6 mois consécutifs qui ont enregistré une augmentation sans précédent de la propagation du virus, face à la grave pénurie d'oxygène, de doses de vaccination, de lits de réanimation et de l'incapacité des hôpitaux publics et des services médicaux et cadre paramédical pour recevoir le nombre de patients quotidiens. L'impuissance et le manque d'adresse ont éclaté sous la forme de mouvements, d'affrontements avec les forces de sécurité et d'incendies de différents sièges du parti Ennahda le 25 juillet 2021, qui représentait le symbole du pouvoir, la cause de la crise et le premier responsable des conditions économiques, sociales et sanitaires.

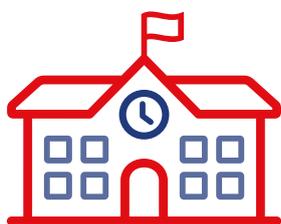
La violence symbolique



La violence symbolique est un terme inventé par Pierre Bourdieu, sociologue français bien connu du XXe siècle et qui apparaît dans ses travaux dès les années 1970.

La violence symbolique est décrite comme une forme de violence non physique qui se manifeste par des différences de pouvoir entre les groupes sociaux, est souvent acceptée inconsciemment par les deux parties et se manifeste à travers l'imposition de normes de groupe avec un plus grand pouvoir social sur ceux qui lui sont subordonnés. La violence symbolique peut se manifester dans différents domaines sociaux tels que l'orientation sexuelle ou l'identité ethnique.

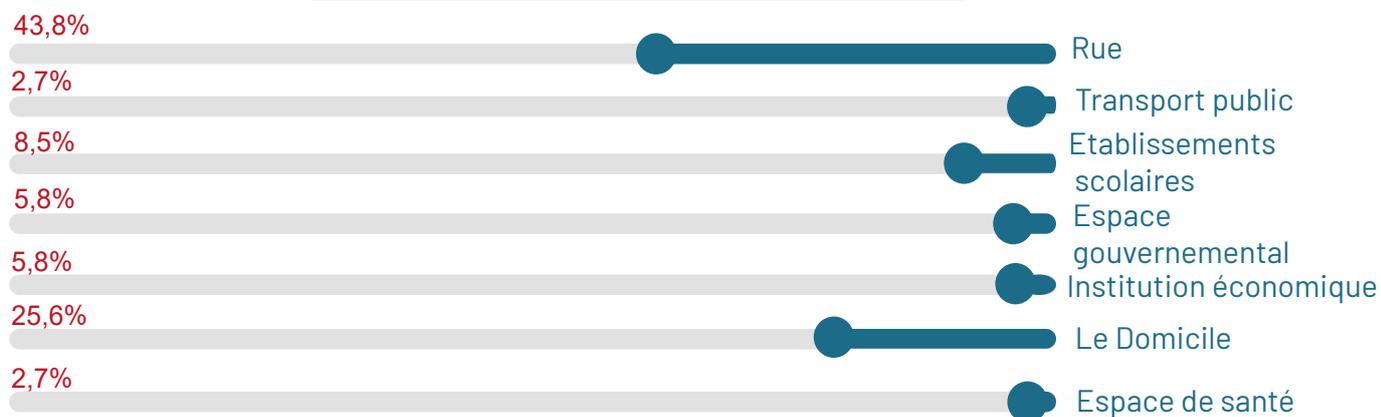
Elle est définie comme une violence non physique, principalement par le biais de l'éducation et de l'endoctrinement du savoir et de l'idéologie et sous ses nouvelles formes à travers les médias sociaux. C'est une forme de violence douce et imperceptible, invisible pour les victimes elles-mêmes. En effet, les Tunisiens sont confrontés à une violence symbolique de la part de diverses institutions et structures étatiques, qui se traduit par la détérioration des services de santé, la médiocrité des infrastructures, la cherté de la vie et la difficulté d'accès aux services judiciaires et administratifs.



Au sein de l'établissement d'enseignement, où elle apparaît de manière distinctive dans les procédures disciplinaires et les interactions entre l'élève ou l'étudiant d'une part et les éducateurs, professeurs et enseignants, d'autre part. Les mois de rentrée scolaire, Septembre et Octobre, ont enregistré une nette évolution du schéma de violence au sein et dans les environs des établissements scolaires et universitaires. Parmi les incidents les plus importants ont figuré l'agression d'un étudiant contre un

professeur avec un couperet à l'intérieur d'une classe et la maltraitance d'étudiants par des enseignants, qui a laissé un certain nombre d'entre eux avec des dommages physiques et psychologiques.

ESPACE DE LA VIOLENCE EN DÉCEMBRE



La transformation de nos sociétés en sociétés numériques, comme l'expansion de l'utilisation des réseaux sociaux, est à son tour l'un des mécanismes de propagation de la violence symbolique. Où les espaces virtuels ont constitué les domaines les plus importants de violence contre les enfants, les femmes, les minorités, les personnes et les migrants non-réglementaires, ainsi que les domaines d'intimidation, d'insultes et d'incitation à l'encontre des opposants politiques, des médias, des militants des droits de l'Homme et des acteurs sociaux et un cadre pour diffuser des discours de haine et de discrimination.



Violence familiale et impulsive



La violence familiale désigne le fait de porter atteinte à un membre de la famille en utilisant la force physique ou morale de manière illégale. Elle peut prendre plusieurs formes différentes, notamment la violence contre la femme, contre les enfants, les parents ou la violence de la femme contre son mari. Elle comprend également la violence physique, verbale, sexuelle, intellectuelle, sociale et économique.

Le contexte général, caractérisé par une instabilité politique, sociale et économique et la diffusion de discours violents et d'incitation dans les espaces officiels et publics, a eu des répercussions claires sur l'espace privé de la famille, ce dernier devenant un domaine et un cadre pour violences sexuelles, physiques, symboliques et morales (un homme a tué sa femme, un père a agressé sexuellement ses enfants, des abus du fils sur son père ou sa mère et l'échange de violence entre frères et entre parents et voisins) et ses victimes ont essentiellement été les maillons les plus faibles de la société, les femmes au premier degré et les enfants au second degré, jusqu'aux personnes âgées et les personnes ayant des besoins spécifiques.

Sous ses diverses formes, les chercheurs en psychologie, notamment le Canadien Albert Bandura, s'accordent à dire que la violence est un résultat d'apprentissage qu'on reproduit et dont l'enfant représente la victime la plus importante, apprenant de l'exemple social que sont le père et la mère. Par ailleurs, si on veut cerner ce phénomène et en réduire le schéma de propagation, il est du devoir des différentes institutions étatiques de travailler sur un projet de société différent dans lequel l'intérêt supérieur de l'enfant est pris en compte et au sein duquel on travaille sur le parcours éducatif et d'apprentissage, le programme scolaire et le concept de justice, d'équité, de droits et de libertés.

Et pour indiquer la recrudescence du niveau de violence dans l'espace public et privé et au sein de l'espace familial, il est important de souligner qu'elle s'est propagée et développée au cours de l'année écoulée en l'absence de toute structure officielle spécialisée dans le suivi ou le diagnostic du phénomène. Cette situation a eu pour conséquence que le problème reste posé en force, car il n'y a plus d'espace sûr ou de cadre public et privé qui n'ait été atteint par des comportements violents, allant de la rue, des transports, du logement, des espaces publics, des espaces communs, des institutions étatiques jusqu'à l'administration.

La violence basée sur le genre



POURCENTAGE DE LA RESPONSABILITÉ DE LA VIOLENCE SELON LE GENRE EN 2021

La Commission des Nations Unies pour la population définit la violence basée sur le genre comme « tout acte de violence physique, psychologique ou sociale, y compris la violence sexuelle, perpétré ou menacé d'être perpétré », bien que le terme soit souvent utilisé comme synonyme de « violence à l'égard des femmes ». La violence fondée sur le genre peut toucher n'importe qui, quel que soit son sexe, y compris les hommes, les femmes, les enfants de genre masculin ou féminin et les personnes de genre différent. Selon l'échantillon de veille, les pourcentages de responsabilité des violences de genre convergent, avec 42% d'hommes et 32% de femmes.

Les statistiques officielles et les centres d'écoute spécialisés confirment que l'année écoulée a enregistré une augmentation de 100% du schéma de violence contre les femmes puisque les études publiées au cours de la campagne des 16 jours d'activisme ont montré qu'il s'agit de violences classées comme dangereuses dont 73% sont conjugales comprenant une menace de mort et que durant la période de la pandémie de Corona ces violences ont augmenté d'environ 9 fois.

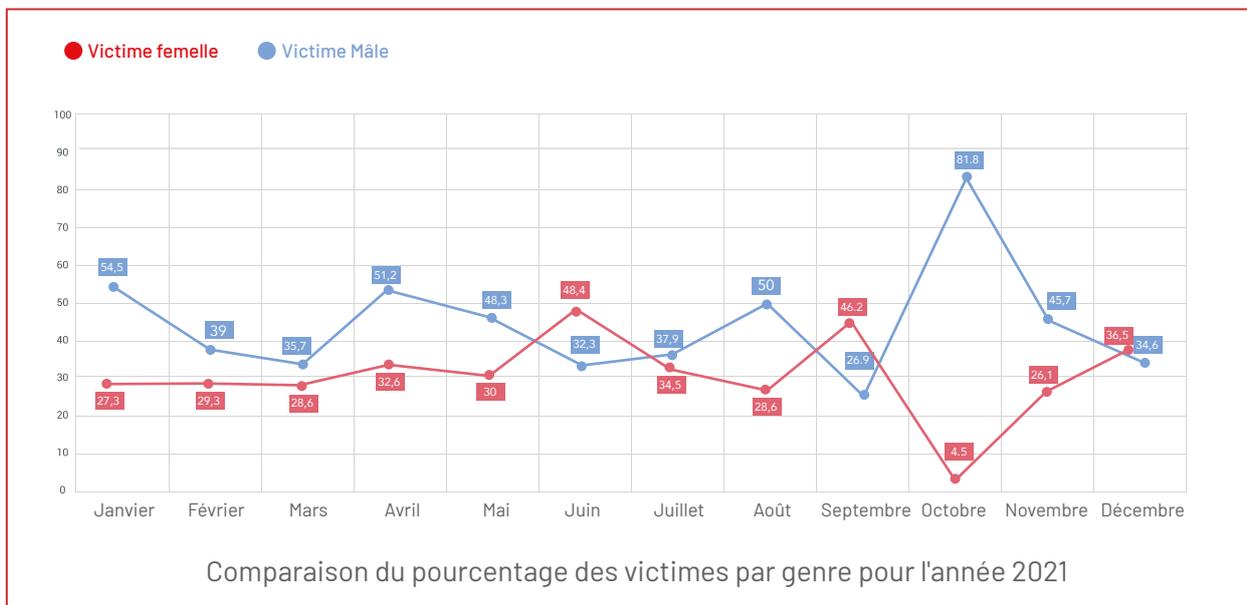
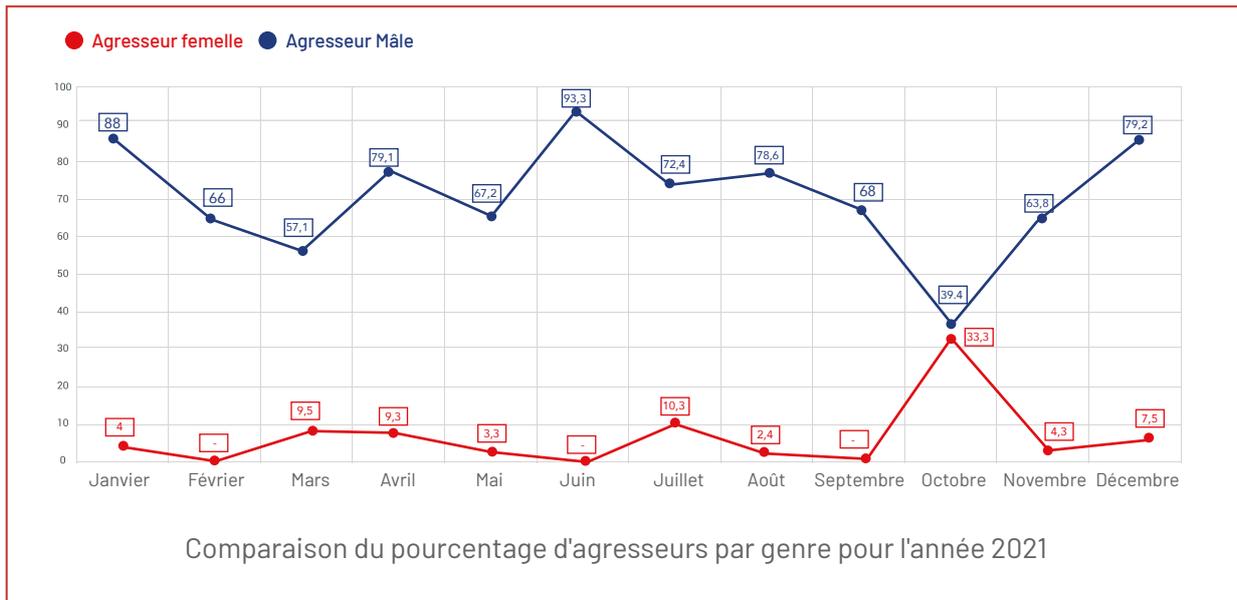
Par ailleurs, il est pertinent de souligner que Jusqu'à aujourd'hui, l'application de la loi n° 58 demeure incomplète, entourée de nombreuses critiques et ne parvient toujours pas à limiter la violence faite aux femmes.

Taux de violence par genre en décembre



De plus, les violences basées sur le genre ciblant les femmes restent des violences passées sous silence, notamment celles enregistrées dans les lieux de travail, aussi bien les violences sexuelles que les violences économiques et où la victime se trouve dans une position de vulnérabilité professionnelle qui l'oblige à garder le silence à ce sujet.

Tout au long des 12 mois de l'année 2021 et à la fin du mois de Décembre, qui à son tour a été témoin de la continuité du même schéma d'incidents violents ; il a été confirmé que la violence sous sa forme criminelle a été la plus répandue et la plus présente dans l'échantillon de veille.



représenté plus des deux tiers des violences enregistrées (78 % des violences enregistrées au cours du mois de Décembre et plus de 70% sur toute l'année), suivi des violences institutionnelles et violences lors des protestations. Il est à noter que le mois de Décembre a connu une hausse notable par rapport au reste de l'année en termes de violence économique, durant laquelle elle a atteint les limites de 7,1%.

L'espace public et la rue ont été le théâtre d'environ la moitié des incidents violents enregistrés sur les 12 mois, suivi immédiatement par l'espace privé, qui est le domicile qui définit 25,6 % des incidents violents observés. Ces pourcentages sont répétés mensuellement selon le même schéma.

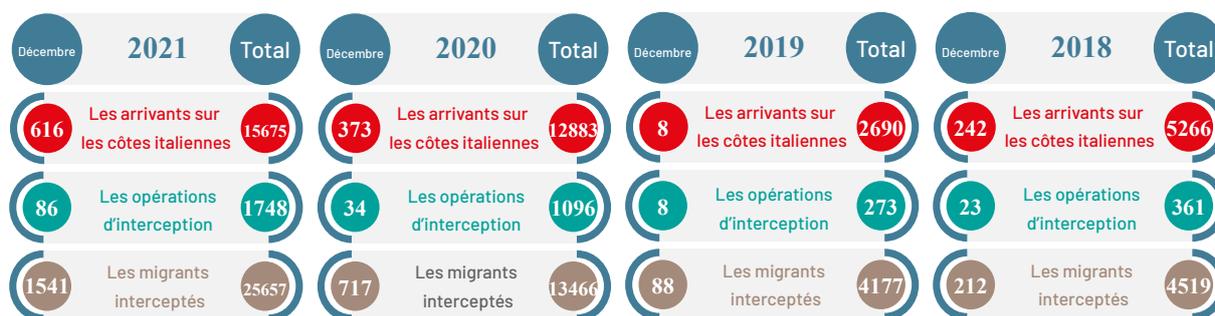
Les violences sous leur forme individuelle l'emportent sur la forme collective. Par ailleurs, les hommes sont responsables d'environ 80% des violences constatées au cours du mois de Décembre et de près de 75% des violences constatées tout au long de l'année alors que les femmes qui se sont progressivement livrées à des comportements violents, sont responsables d'environ 25 % de l'ensemble de la violence relevée par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien.

On peut dire que le phénomène de la violence a maintenu le même niveau pendant presque toute l'année, de Janvier à Décembre. Les événements politiques, les changements sociaux, la crise économique et la mauvaise gestion de la pandémie sanitaire ont été des facteurs de violence et parmi les motifs de son escalade, notamment sous sa forme protestataire et symbolique sans oublier celle de l'État.

Rapport sur la migration non-règlementaire de Décembre 2021

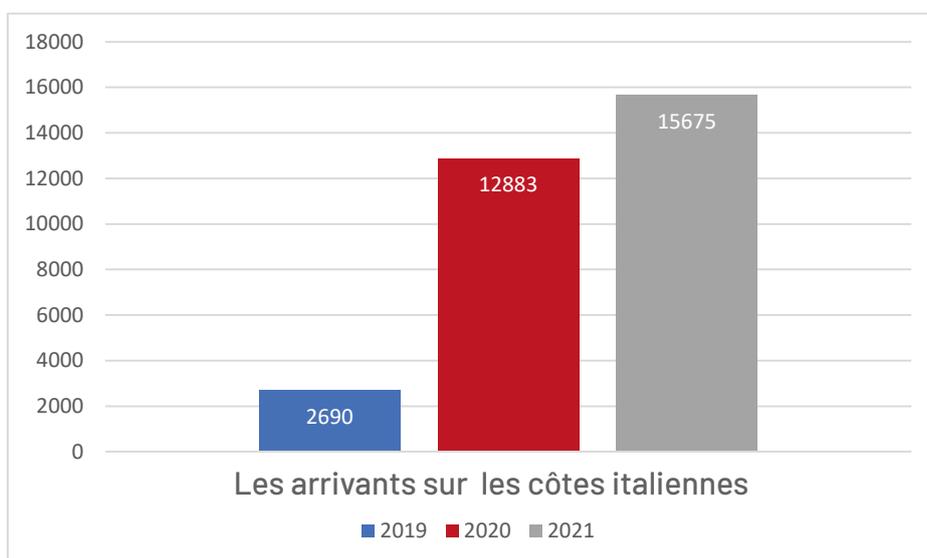


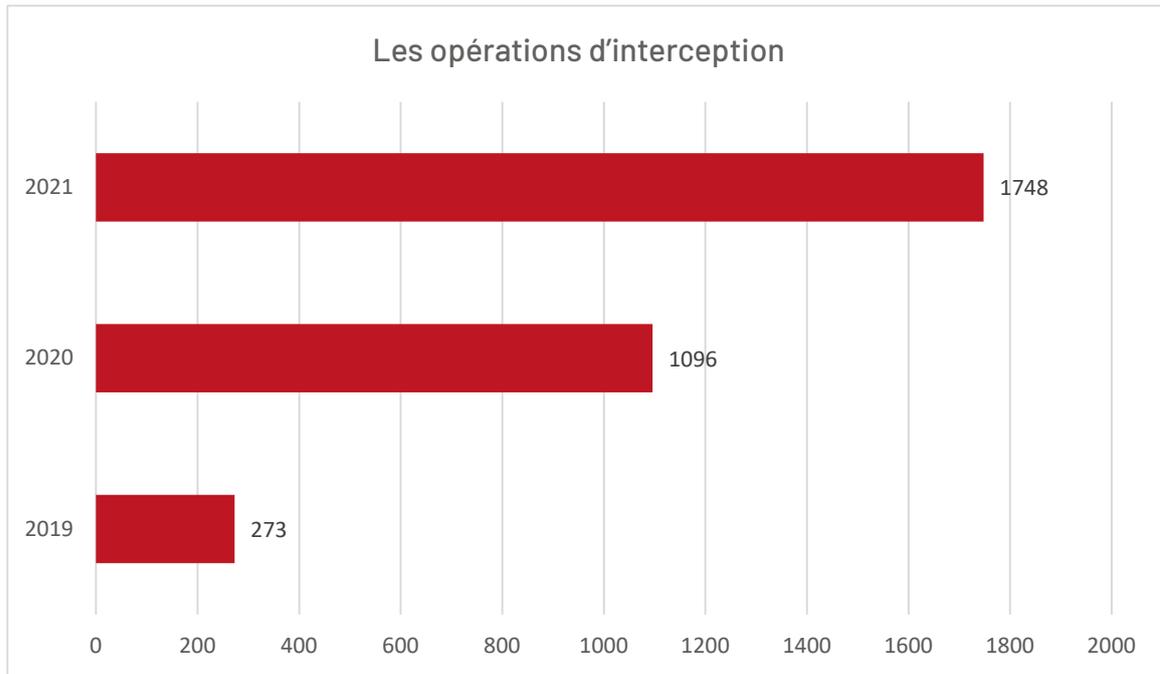
Comparatifs des données durant la même période 2018-2019-2020-2021



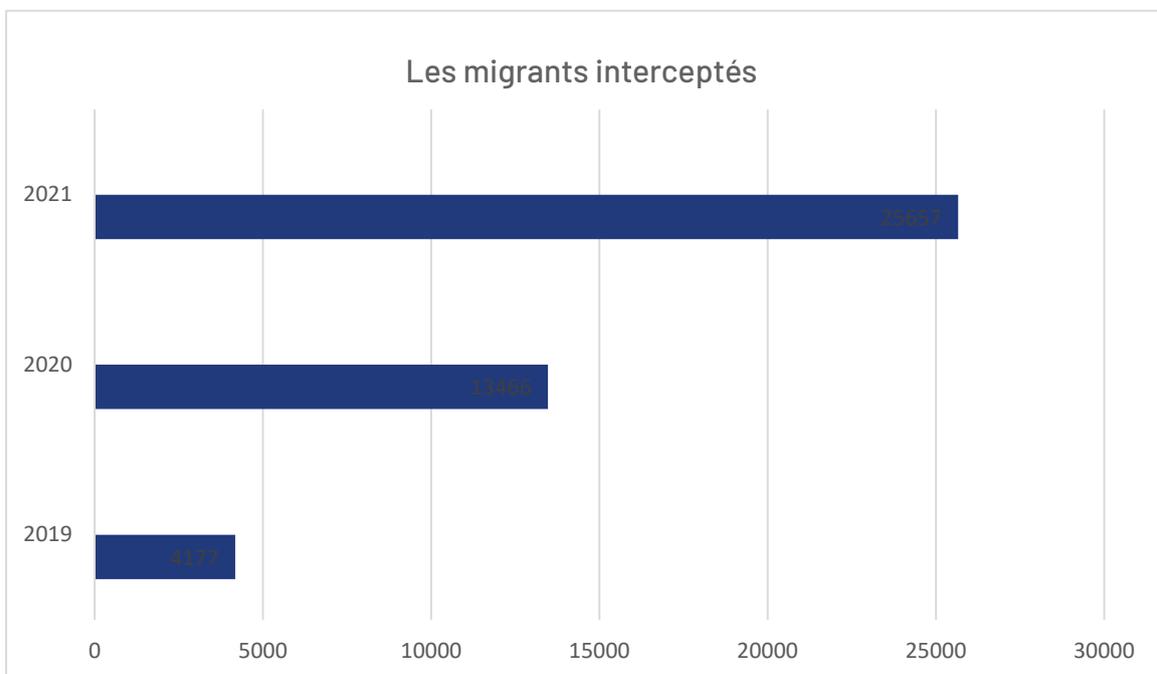
En décembre, 616 migrants de nationalité tunisienne sont arrivés sur les côtes italiennes, soit une augmentation estimée à 65 % par rapport à Décembre 2020. Les autorités tunisiennes ont empêché 1541 migrants d’atteindre la côte italienne, soit une augmentation de 114% par rapport à Décembre 2020.

Le nombre de migrants de nationalité tunisienne arrivant sur les côtes italiennes a atteint 15675 en 2021, soit une augmentation estimée à 21 % par rapport à 2020. Les autorités tunisiennes ont réussi à empêcher 25657 migrants toutes nationalités confondues d’atteindre la côte italienne, soit une hausse estimée à 90 % par rapport à 2020 et plus de 5 fois supérieure à 2019.

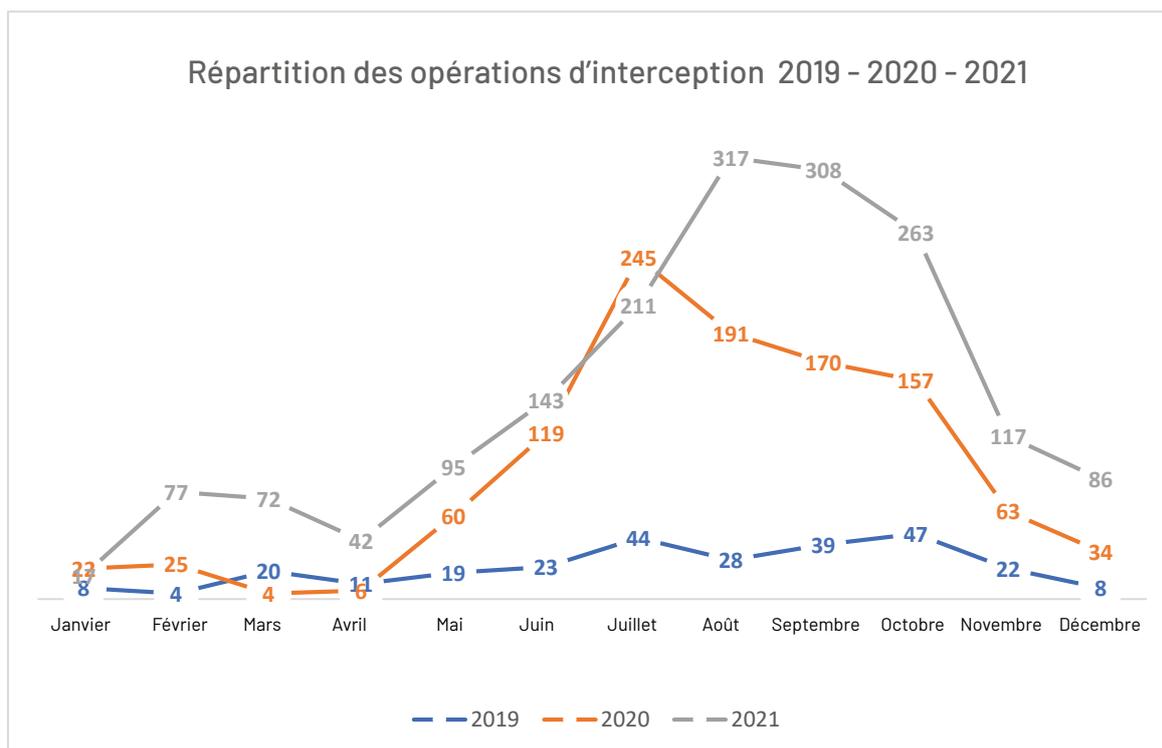
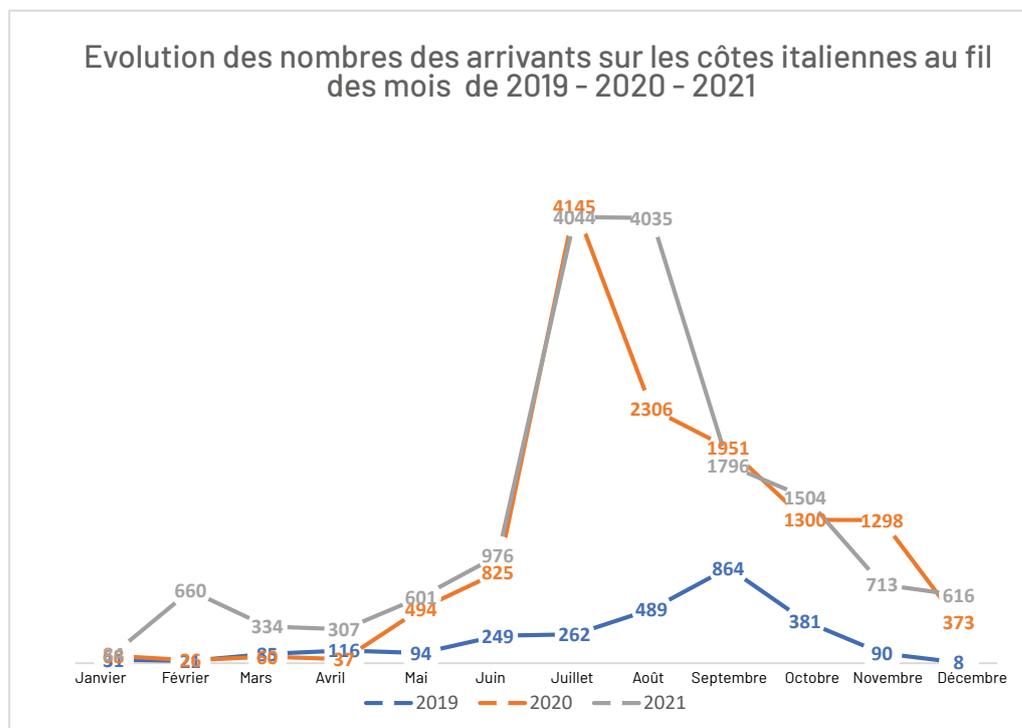


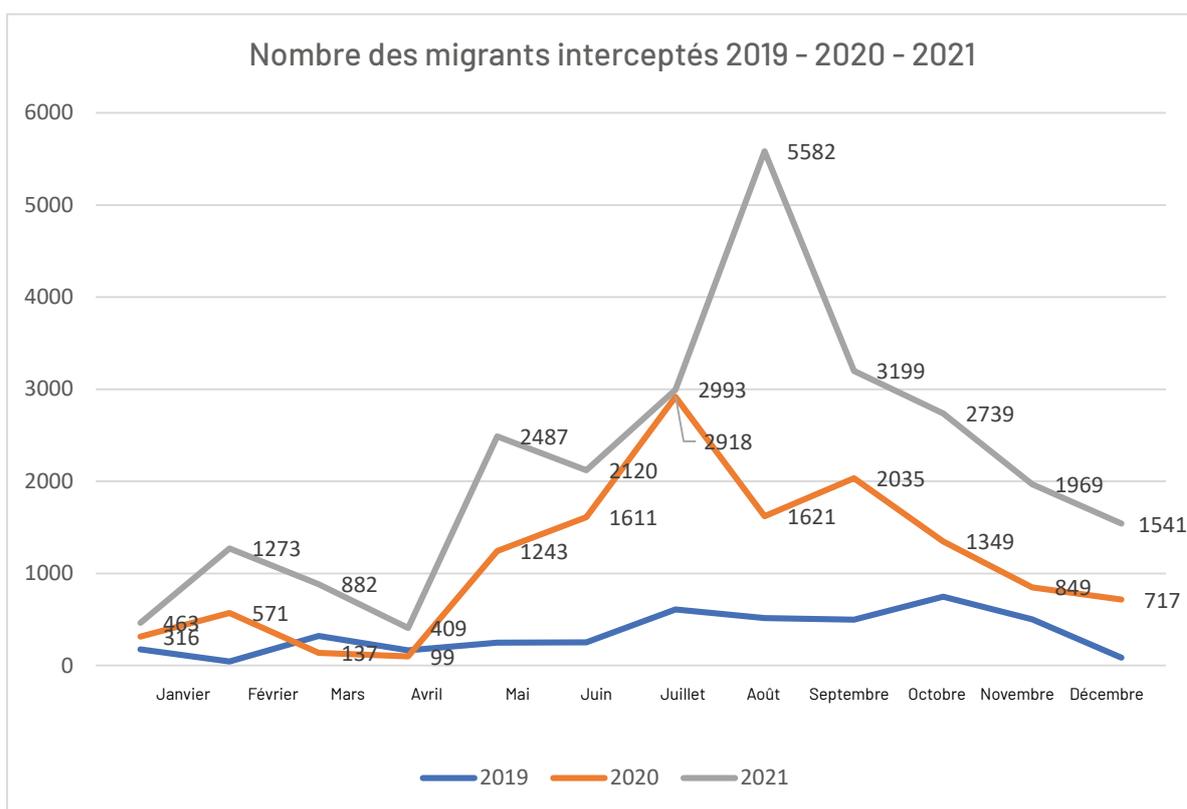


L'événement du 25 juillet 2021 en Tunisie a représenté un tournant politique qui a jeté une ombre sur la situation économique et sociale, et malgré le niveau élevé de confiance dans les décisions, il a renforcé le côté décisif de migrer parmi de nombreux groupes sociaux et a représenté un moment opportun pour le projet de migration, puisque le nombre d'arrivées en Italie depuis le 25 juillet 2021 a atteint 10 388 Tunisiens, tandis que les autorités tunisiennes ont interdit depuis le 25 juillet 16 130 migrants de toutes nationalités d'atteindre les côtes italiennes en faisant obstacle à 1183 traversées.



Dans une optique de renforcement de la démarche sécuritaire et en réponse aux pressions européennes, le nombre de migrants non-réglementaires interceptés au cours de l'année 2021 a représenté plus de 61% du total de ceux qui ont été interceptés depuis dix ans (2011-2020). En effet, au cours des deux dernières années, 39 123 migrants ont été interceptés. Ces chiffres reflètent la satisfaction de l'Union Européenne sur ce que font les autorités tunisiennes pour empêcher le passage des migrants.





Répartition des arrivants sur les côtes italiennes selon les mois durant 2021

3190 est le nombre de femmes et d'enfants arrivés sur les côtes italiennes en 2021, représentant 20% de l'ensemble des migrants tunisiens. Les migrants de nationalité tunisienne arrivant en Italie constituent 23% de l'ensemble des arrivants toutes nationalités confondues.

Mois	LES ARRIVANTS		MINEURS ACCOMPAGNÉS		MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS
	HOMMES	FEMMES			
Janvier	84	66	5	0	13
Février	660	525	16	12	107
Mars	334	279	9	4	52
Avril	307	229	8	2	68
Mai	601	386	16	13	186
Juin	977	651	37	34	244
Juillet	4044	3150	153	147	594
Août	4035	3316	153	197	369
Septembre	1796	1478	73	90	155
Octobre	1504	1246	53	78	127
Novembre	717	754	17	22	65
Décembre	616	545	13	15	43
Total	15675	12625	553	614	2023

Les opérations interceptées par région

Jendouba Bizerte Tunis Nabeul Sousse Monastir Mahdia Sfax Gabes Médenine

*	%5.8	%17.6	%11.7	%5.8	*	%17.6	%41.1	*	*
*	3.3%	13.3%	18.3%	5%	6.6%	25%	26.6%	1.6%	3.3%
*	*	5.1%	20.51%	7.6%	2.5%	12.8%	52.2%	*	*
*	%3	%15.1	12.12%	%6	%9	*	%51.5	*	%3
*	%3.15	%8.42	%7.21	%2.1	%11.57	%13.68	%44.21	*	%9.45
*	%2.4	%4.7	%21.42	%4.7	%7.1	%11.9	%35.71		%11.9
*	%2.32	%7.75	%13.9	%3.1	%11.62	%16.27	%33	%1.5	%10
	%1.3	%4.5	%6.8	%1.8	%2.2	%10.9	%56.6	%1.3	%14.15
%1.1	%3.3	%11.1	%3.3	%11.1	%8.8	%14.4	%41.1	%2.25	%4.5
	%3.7	%9.8	%8.3	%6	%10.6	%21.21	%28.78	%3.7	%7.5
	%2.4	%3.5	%15.2	%4.7	%8.2	%10.5	%44.7	%1.7	%9.4
*	%3.2	%8.1	%11.4	%3.2	%11.4	%13.11	%40.9	%1.6	%6.5
0.09%	%2.8	%9	%12.5	%5.1	%7.4	%13.9	%41.3	%1	%6.6

Selon le tableau des départs non-règlementaires interceptés, on peut conclure que la situation géographique (la proximité des côtes italiennes) n'est pas un facteur décisif des choix des lieux de départ les plus actifs.

La région de Sfax tient le pourcentage le plus important des opérations de trafic des migrants qui ont échoués avec 41%. On peut l'expliquer par plusieurs causes. La plus importante est l'intense activité des réseaux migratoires non-règlementaires dans la région. Ces réseaux gèrent ce qu'on appelle l'économie parallèle. En outre, il existe un important nombre de ressortissants tunisiens et de migrants subsahariens prêts à migrer.

Les migrant(e)s selon les nationalités

	NON TUNISIEN(NE)S	TUNISIEN(NE)S
Janvier	%16.8	%83.2
Février	45.1%	54.9%
Mars	46.6%	53.3%
Avril	46.8%	53.2%
Mai	%40.4	%59.6
Juin	%50.2	%49.8
Juillet	%57.62	%42.38
Août	%71.5	%28.5
Septembre	%48.7	%51.2
Octobre	%35	%65
Novembre	%27.18	%72.81
Décembre	%49.2	%50.8
Total	%44.6	%55.4

Les migrants subsahariens représentent 55,4 % du total des migrants qui ont échoué à traverser les frontières en raison de la facilité de leur arrestation par les autorités tunisiennes. Entre 30 et 40 % d'eux sont partis des côtes libyennes et se sont retrouvés sur les côtes tunisiennes après avoir été secourues ou interceptées par les autorités locales. En Tunisie, l'absence des capacités logistiques adéquates et l'absence d'un système juridique pour les protéger, ont contribué à l'aggravation de la crise des migrants, notamment dans les régions de Médenine et de Sfax.

Répartition des opérations d'interception

	TERRESTRE	MARITIME
Janvier	%76.5	%23.5
Février	30%	70%
Mars	82.1%	17.9%
Avril	69.7%	30.3%
Mai	%68.4	%31.6
Juin	%31	%69
Juillet	%51.9	%48.1
Août	%25.8	%74.1
Septembre	%51.64	%48.34
Octobre	%46.3	%53.7
Novembre	%56.5	%43.5
Décembre	%36.5	%63.5
Total	%52.2	%47.8

Les opérations de migration non-règlementaire qui ont échouées en mer, représentent 47.8%. Ce pourcentage reflète les capacités techniques et logistiques importantes mobilisées pour intercepter les bateaux des migrants. De même, ce chiffre est le résultat d'une coordination sécuritaire avec les autorités européennes de la méditerranée.

Les tragédies de la migration irrégulière sur les côtes tunisiennes en mois d'octobre

Malgré la difficulté de suivre les cas des personnes disparues et les noyades sur les côtes tunisiennes en raison du manque d'informations, cette année reste la plus tragique suite avec plus de 440 victimes, principalement de nationalité subsaharienne.

NOMBRE DE VICTIMES ET DE PERSONNES DISPARUES

Janvier	4
Février	50
Mars	39
Avril	41
Mai	81
Juin	39
Juillet	117
Août	17
Septembre	11
Octobre	34
Novembre	*
Décembre	7
Total	440

Tableau détaillé des arrivées irrégulières en Europe sur différents itinéraires

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bassin centre méditerranéen (italie et malte)	27982	2255	835	1683	880	1207	6415	5444	2681	12985	15675
Bassin de l'Ouest et de l'Est méditerranéen	31	28	21	14	136	98	80	21	6	9	3
Terrestre de manière irrégulière (Est) Turquie Serbie Roumanie Etats des Balkans Albanie.	815	434	367	38	44	62	27	22	64	190	452
Terrestre de manière irrégulière (Ouest) Espagne.	0	0	0	0	0	1	4	519	1236	192	283
Total	28829	1717	1223	1735	1060	1367	6526	6006	3987	13376	16413

Les routes migratoires adoptées pour réaliser le rêve de la migration ne se sont pas limitées à la Méditerranée centrale. Nous avons également enregistré le retour des Tunisiens traversant l'Europe de manière non-réglementaire par voie terrestre à travers les pays des Balkans notamment, qui s'élevaient à 452 migrants et 192 migrants via le Maroc vers l'Espagne.

Migration irrégulière depuis 2011

ANNÉE	LES MIGRANTS INTERCEPTÉS	.ARRIVÉE EN EUROPE A TRAVERS DIFFÉRENTS CHEMINS
2011	28829	7595
2012	1717	1230
2013	1223	1120
2014	1735	1191
2015	1060	1881
2016	1367	1035
2017	6526	3178
2018	6006	7146
2019	3987	4177
2020	13376	13466
2021	16413	25657
TOTAL	82239	67676

Conclusion

En somme, le mois de Décembre a été la conclusion d'une année exceptionnelle dans divers domaines et ses indicateurs présagent une nouvelle année difficile, à moins que le pouvoir n'accélère la réduction de l'écart entre les demandes urgentes du peuple et ce que visent les objectifs gouvernants. Un indicateur est apparu en fin d'année qui pourrait avoir des répercussions au cours de la nouvelle année. Cet indicateur est représenté par l'absence de protestations liées à la détérioration du pouvoir d'achat du citoyen et à l'inflation des prix. C'est un indicateur qui montre peut-être la normalisation du citoyen avec la situation et cela signifie le début de la dissolution des obstacles qui étaient la signe de vigilance de la rue pour freiner d'éventuelles transgressions commerciales et la crainte que ce silence ou cette normalisation ne s'applique au reste des domaines d'autant plus que le pays est à l'aube d'une année politique exceptionnelle au cours de laquelle vont se tenir un référendum et des élections législatives. L'augmentation des tensions politiques, économiques et sociales peut amener le citoyen à chercher des solutions en dehors des circuits de l'État, c'est-à-dire dans des secteurs parallèles, et ce à la recherche d'une opportunité pour s'en sortir, comme la migration non-réglementaire, la contrebande ou le travail dans le secteur parallèle sachant que le travail non-réglementaire s'ouvre toujours sur le monde du crime organisé comme sur le suicide.

En cette fin d'année, l'Observatoire Social Tunisien tire à nouveau la sonnette d'alarme sur le danger de la violence dans ses diverses manifestations au sein de la société tunisienne et sa transformation progressive en un comportement public commun à ses différents groupes. Dans ce même contexte, il avertit que l'état d'anarchie, la fuite de l'État de ses responsabilités et son incapacité à travailler sur un projet de société équilibré basé sur le principe de droit, détruiraient toute la structure sociale et feraient sauter ce qui reste de la société, du contrat social et du vivre-ensemble pacifique entre Tunisiens et nous amèneraient au point de non-retour. A ce point, la violence se transformerait en un comportement et une habitude sociétale que l'État serait incapable de cerner ou de corriger et de déraciner comme une mauvaise habitude une fois qu'elle est infiltrée dans les sociétés et leurs comportements publics et alors il faudra au moins deux générations ou plus pour le changer et s'en débarrasser.

Nouvelle méthodologie de calcul scientifique :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étants plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque

Méthodologie de veille de la migration non-règlementaire

L'ensemble des données indiquées dans le présent rapport émane de différentes sources que le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) a pu collecter avec les moyens disponibles. En effet, les données statistiques demeurent sans fin et non détaillées. Elles pourront être mises à jour, à l'avenir. Ces données n'offrent pas une image complète de la réalité. Cependant, en l'absence d'informations détaillées et actualisées de la part des autorités tunisiennes (nombre d'arrestations, nombre de détenus, répartition par groupe d'âge et sexe, identification de leurs origines, statut social, nombre de personnes disparues...), ce rapport contribue à offrir une meilleure compréhension de la dynamique des migrations et ses transformations les plus remarquables.

Les tentatives avortées des passages illégaux : Les communiqués de presse du ministère de l'Intérieur, ainsi que les déclarations du porte-parole de la Garde nationale sur différentes plateformes, ne contiennent généralement pas de données complètes (sexe, âge, origine des migrants irréguliers).

Les migrants non-règlementaires qui ont atteint les côtes européennes :

De nombreuses structures produisent des données numériques sur les arrivées en Europe, telles que le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les Migrations, les ministères de l'intérieur des États Européens et l'Agence Européenne de contrôle côtier.

Les chiffres présentés restent approximatifs. Leur mise à jour est toujours recommandée et en continuité avec les chiffres livrés par les autorités officielles et les structures civiles. Car ces dernières peuvent toujours publier des rapports où elles donneront des études sur l'évolution et le changement de la dynamique de l'immigration non-régulière.

Les chiffres invisibles :

Les chiffres invisibles reflètent le nombre des immigrants arrivants à l'Europe par d'autres chemins sans passer par les autorités locales et les organisations mondiales. Aucune trace est trouvée de ces chiffres dans les statistiques malgré leur gravité. Ces chiffres « invisibles » sont introuvables et se diffèrent de chaque réseau de trafic de migration à cause de leur stratégie. Les chiffres comprennent les départs des côtes tunisiennes échappant avec succès les contrôles des frontières stricts. Les opérations échouées sans être déclarés sont aussi incluses.